



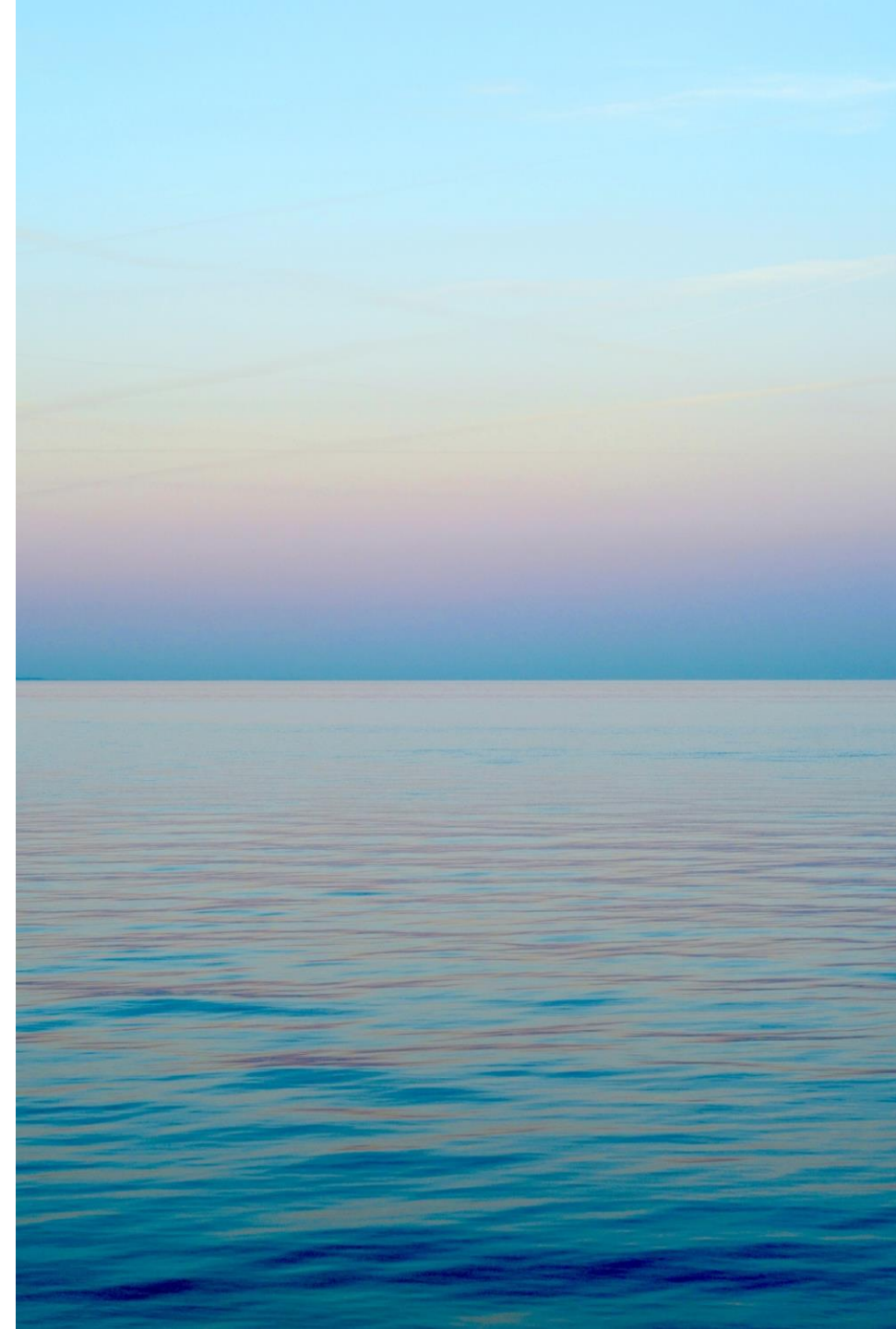
Les Français et la fin de vie

RAPPORT DE RÉSULTATS
Octobre 2022

Contacts BVA OPINION

Anne-Laure GALLAY
Directrice adjointe BVA Opinion
anne-laure.gallay@bva-group.com

Julia SCHMIDT
Chargée d'études senior
julia.schmidt@bva-group.com



Méthodologie

Méthodologie



Etude réalisée par téléphone du **23 septembre** au **1^{er} octobre 2022**.



Echantillon de **1003** Français âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population française.



La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la **méthode des quotas** appliquée aux variables suivantes : *sexe, âge, sexe, âge, profession de l'interviewé et de la personne de référence du ménage, région et catégorie d'agglomération*.



Les résultats présentés dans des encadrés sont **significativement supérieurs ou inférieurs à la moyenne**. Ils démontrent la présence d'un écart significatif et permettent d'affirmer à 95% ou 99% que cette différence entre la population affichant ce résultat et l'ensemble n'est pas due au hasard.

La diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.

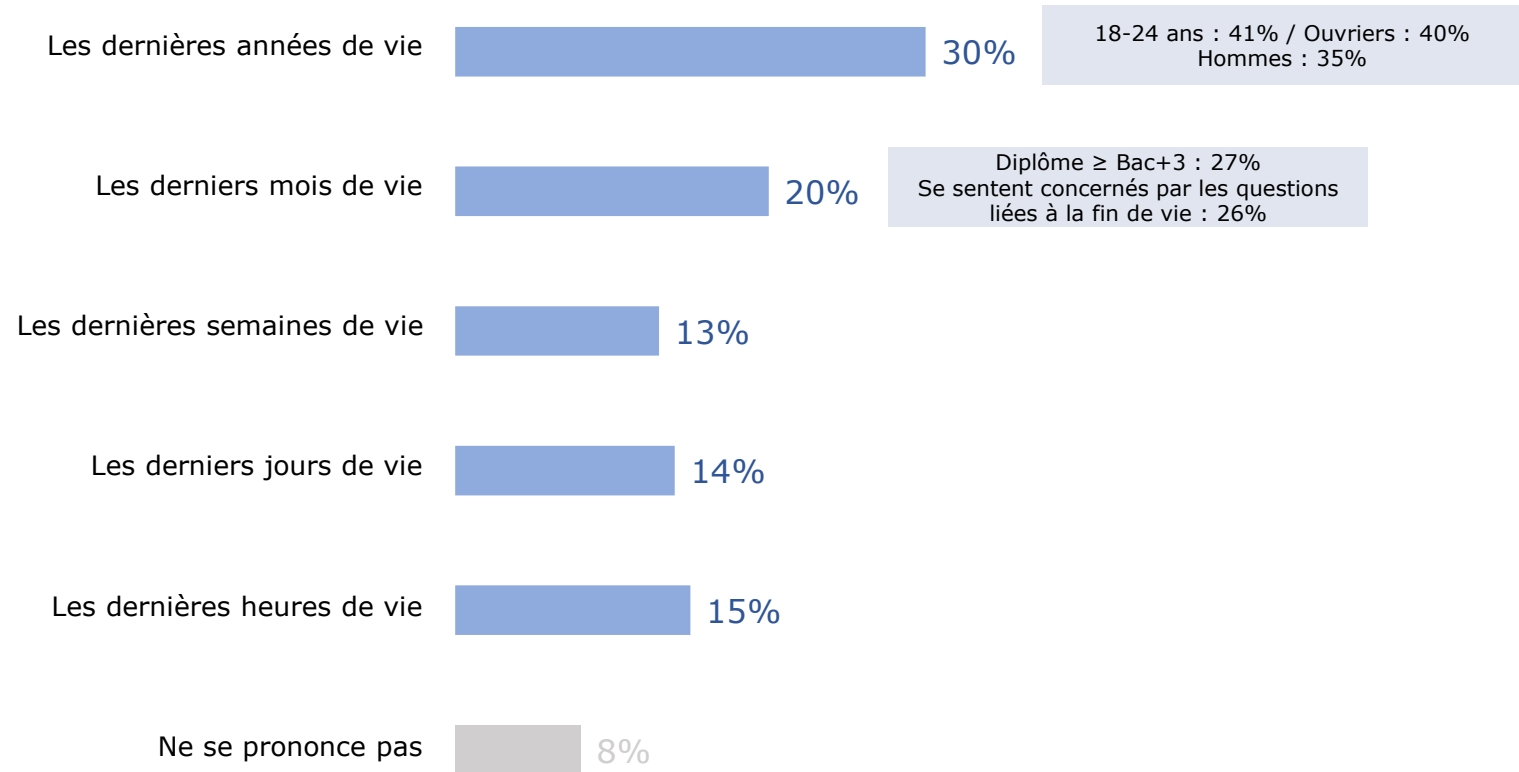
Résultats

I. La fin de vie : un terme
polysémique et un sujet difficile
d'appropriation

Un terme polysémique : spontanément, la fin de vie est davantage associée aux dernières années de vie qu'à des échéances plus courtes, mais cette opinion ne fait pas consensus

Pour vous, sur quelle période s'étend la fin de vie ?

Base : à tous

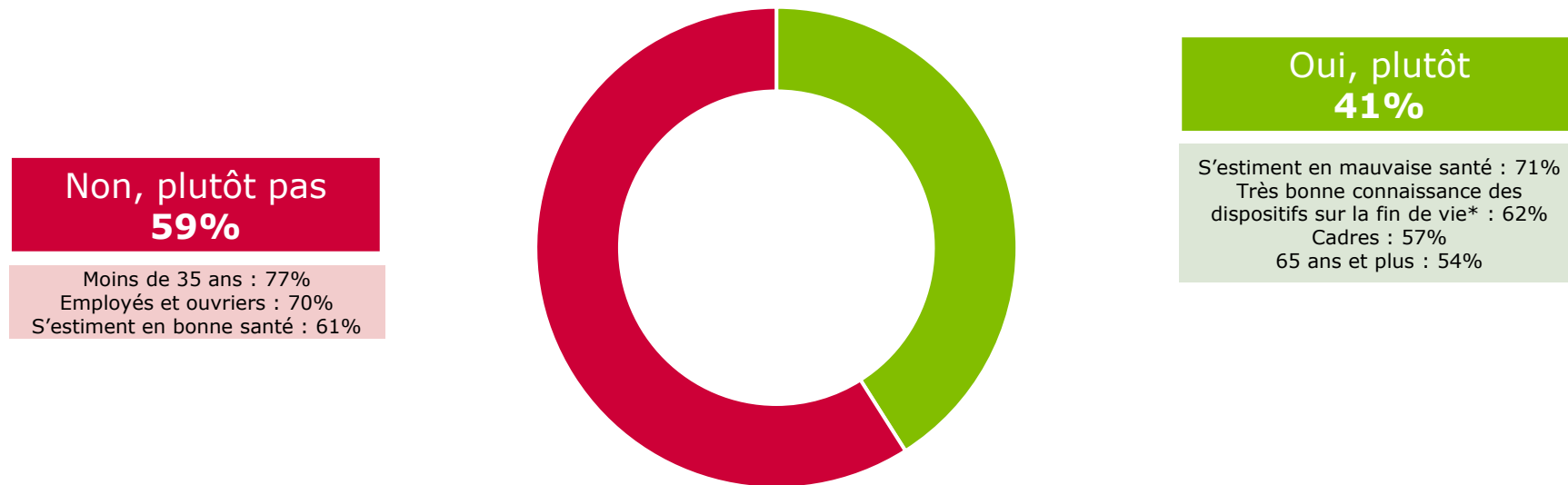


Après définition, une certaine mise à distance : une majorité de Français ne se sent pas personnellement concernée par le sujet de la fin de vie, notamment les jeunes et les CSP-

Le terme de « fin de vie » que nous allons utiliser désigne la phase avancée d'une maladie grave, potentiellement mortelle et/ou lorsque le décès est prévisible à court ou moyen terme.

Vous sentez-vous personnellement concerné par les questions liées à la fin de vie ?

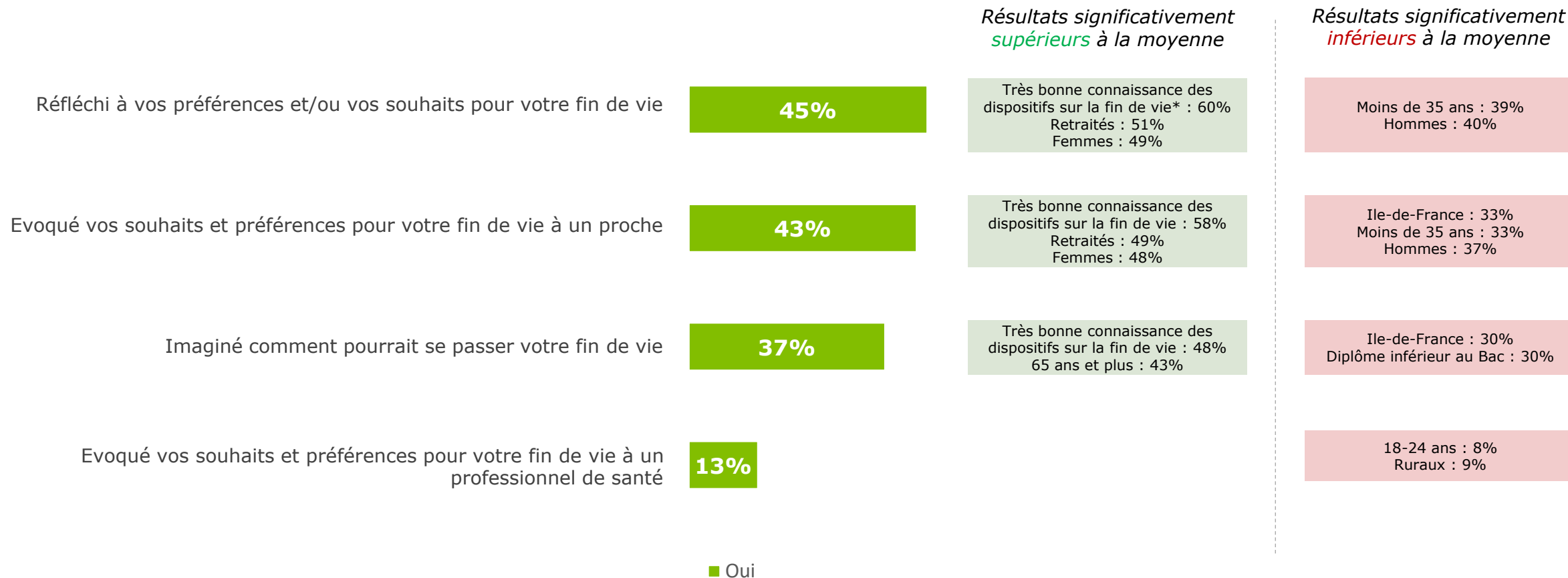
Base : à tous



Une part limitée de Français ont déjà imaginé, réfléchi ou discuté de leur fin de vie

Personnellement, avez-vous déjà...

Base : tous

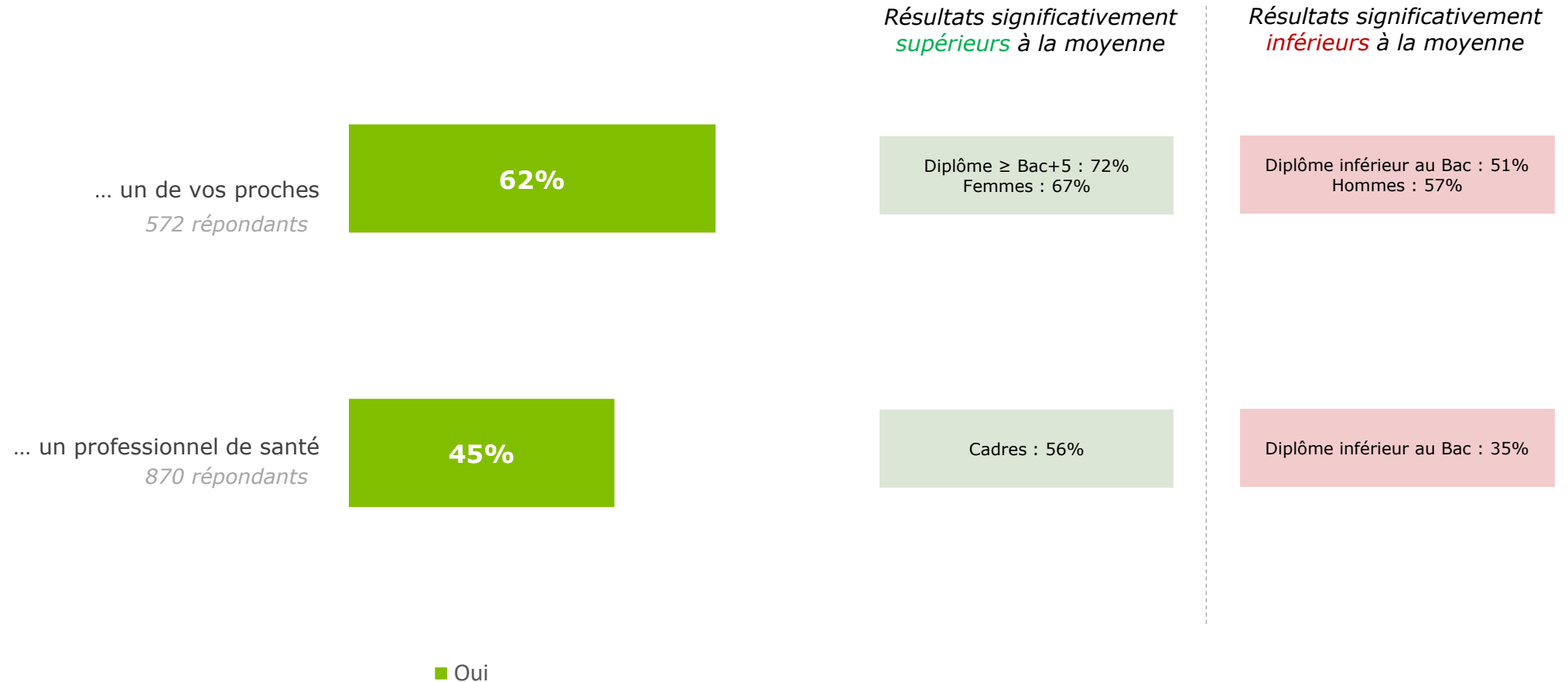


*Très bonne connaissance : 6 à 8 bonnes réponses sur les 8 questions de connaissance objective des dispositifs législatifs relatifs à la fin de vie

Parmi les répondants qui n'ont pas encore évoqué leurs souhaits et préférences pour leur fin de vie, il apparaît plus envisageable de le faire un jour auprès d'un proche que d'un professionnel de santé

Envisagez-vous d'en parler un jour à...

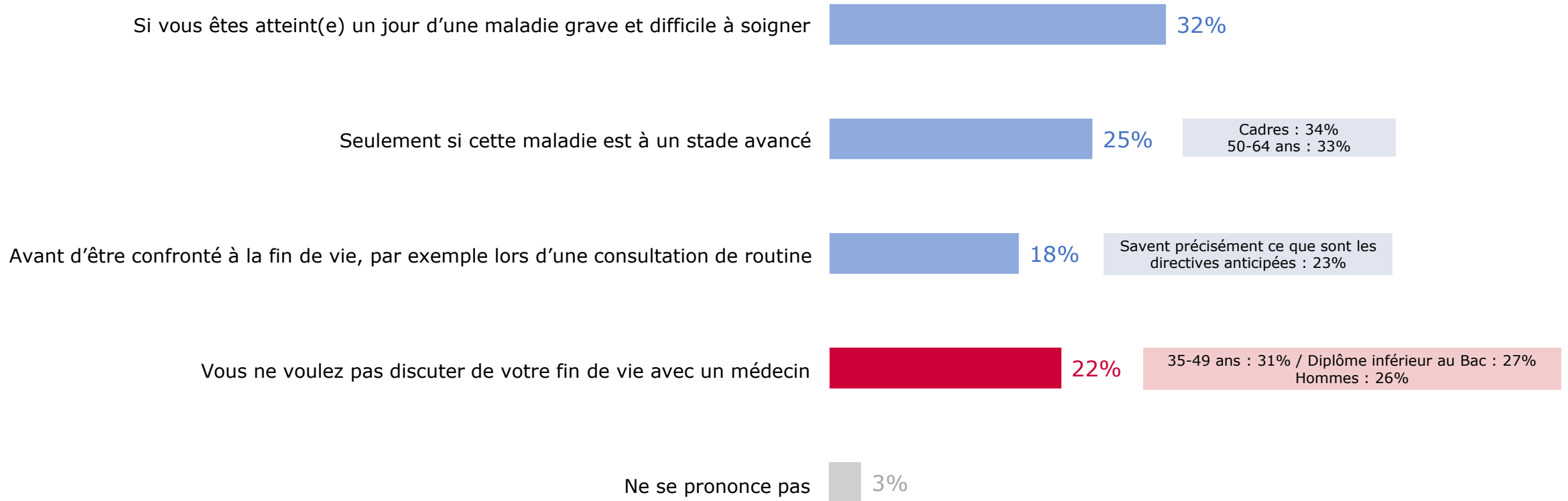
Base : A ceux qui n'ont pas évoqué leurs souhaits et préférences pour leur fin de vie



Une tendance à repousser le moment d'évoquer la fin de vie avec un médecin ; moins d'un Français sur cinq anticiperait avant d'y être confronté, un Français sur cinq ne souhaite pas du tout en discuter

A quel moment souhaiteriez-vous pouvoir discuter de votre fin de vie avec un médecin ?

Base : à tous



Des populations plus ou moins distantes à la thématique de la fin de vie

Les plus éloignés du sujet



Les **18-34 ans**



Les **non diplômés**



Les **hommes**



Les **ouvriers**

Les moins éloignés du sujet



Les **65 ans et plus**



Les **plus diplômés**



Les **femmes**



Les **plus connaisseurs des dispositifs sur la fin de vie**

ENSEIGNEMENTS

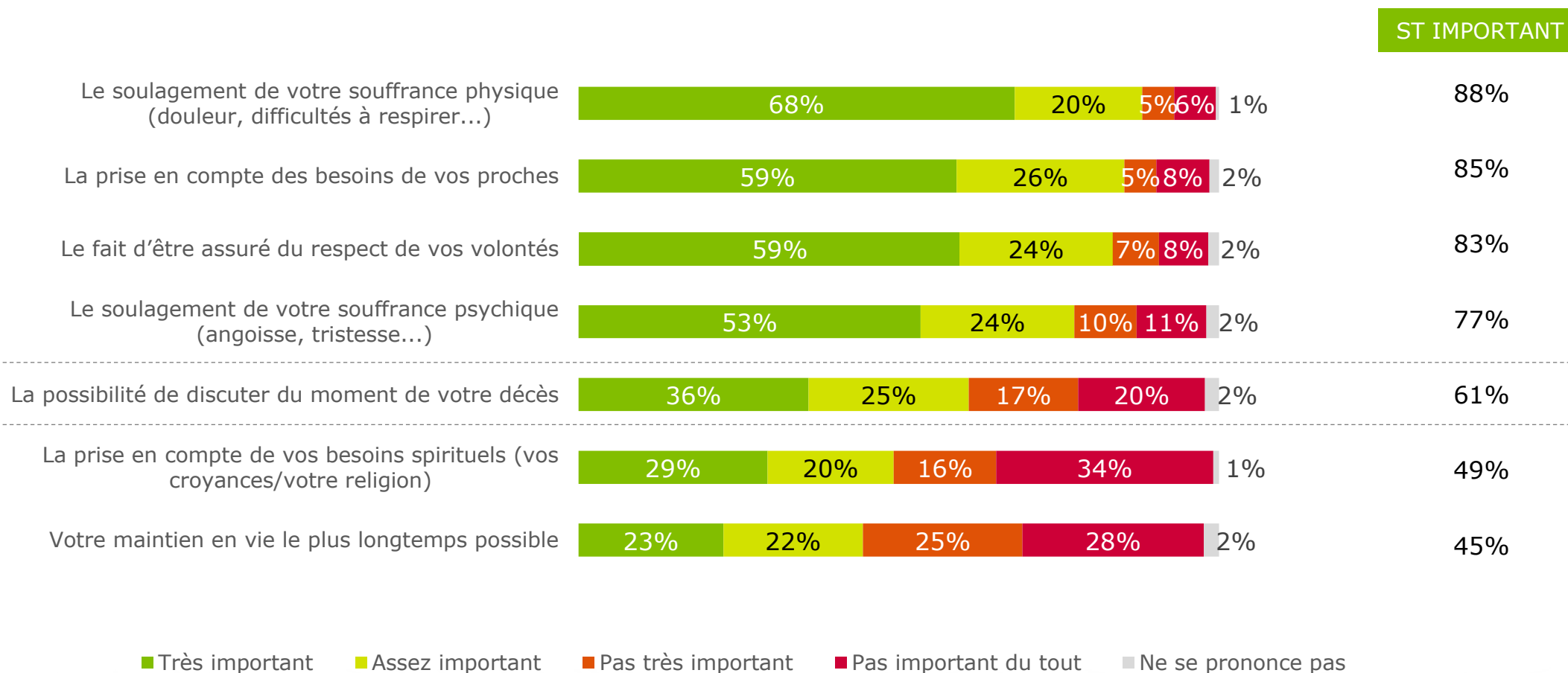
- Spontanément, le terme « fin de vie » recouvre des périodes plus ou moins longues pour les Français : **s'il tend davantage à être associé aux dernières années de vie (30%) qu'à des échéances plus courtes, cette période ne fait pas consensus** et un Français sur cinq associe la fin de vie aux derniers mois de vie (20%). Dans tous les cas, ce terme n'est pas parlant pour les Français et n'est pas clairement rattaché à la définition qu'il est censé couvrir.
- Globalement, une fois expliqué, **le sujet s'accompagne d'une mise à distance** : les Français déclarent **majoritairement ne pas se sentir personnellement concernés** par les questions liées à la fin de vie. Ce sentiment varie néanmoins selon les profils, notamment selon l'âge (54% des Français âgés de 65 ans et plus se sentent concernés, contre seulement 23% des moins de 35 ans) et le statut socioprofessionnel (les cadres – traditionnellement mieux informés sur bon nombre de sujets – sont 57% à se sentir concernés contre 30% des employés et ouvriers).
 - Dans la manière d'appréhender la fin de vie, les Français, se sentant peu en proximité avec ce sujet, apparaissent logiquement **peu nombreux à l'anticiper et à l'évoquer autour d'eux**. Moins d'un Français sur deux déclare avoir réfléchi à ses préférences pour sa fin de vie et à les avoir évoquées avec ses proches, tandis que moins de quatre Français sur 10 disent avoir imaginé comment pourrait se passer leur fin de vie. Une faible minorité affirme avoir évoqué ses souhaits et préférences pour sa fin de vie à un professionnel de santé.
- **Une difficulté à envisager d'aborder le sujet avec un professionnel de santé** : parmi ceux qui n'ont pas évoqué leurs souhaits pour leur fin de vie à un professionnel de santé, moins d'un répondant sur deux envisage de le faire un jour. Il semble nettement plus facile d'aborder ce sujet avec un proche, puisqu'une majorité de personnes qui ne l'ont pas encore fait l'envisagent.
- Cette réticence contribue à expliquer la **tendance à retarder la discussion avec un médecin sur la fin de vie** : dans le cas d'un décès prévisible à court ou moyen terme, s'agissant du moment de la discussion avec un médecin, près d'un tiers des Français préféreraient le faire s'ils étaient atteints d'une maladie grave et difficile à soigner, tandis qu'un quart d'entre eux attendraient que cette maladie soit à un stade avancé. Une tendance à repousser la discussion jusqu'à l'évitement : plus d'un Français sur cinq ne souhaiterait pas du tout en parler. La posture anticipatrice est la moins répandue : moins d'un Français sur cinq préférerait avoir cette discussion en amont avec un médecin, avant d'y être réellement confronté.
- De manière générale, **certains profils se tiennent davantage à distance du sujet** (les jeunes, les personnes peu ou pas diplômées et les hommes), quand d'autres s'y confrontent davantage (les plus âgés, les plus diplômés et les femmes).

II. Un attachement marqué au soulagement des souffrances dans le cadre de la fin de vie

Dans le cas d'un décès prévisible, les Français tiennent fortement au soulagement de la souffrance, à la prise en compte des besoins de leurs proches et au respect de leurs volontés, contrairement aux besoins spirituels et au maintien en vie le plus longtemps possible

Dans le cas d'un décès prévisible à court ou moyen terme, quelle importance donneriez-vous à chacun des éléments suivants concernant votre fin de vie ?

Base : A tous



Des personnes d'autant plus exigeantes pour leur fin de vie qu'elles connaissent bien les dispositifs d'accompagnement existants

Dans le cas d'un décès prévisible à court ou moyen terme, quelle importance donneriez-vous à chacun des éléments suivants concernant votre fin de vie ?

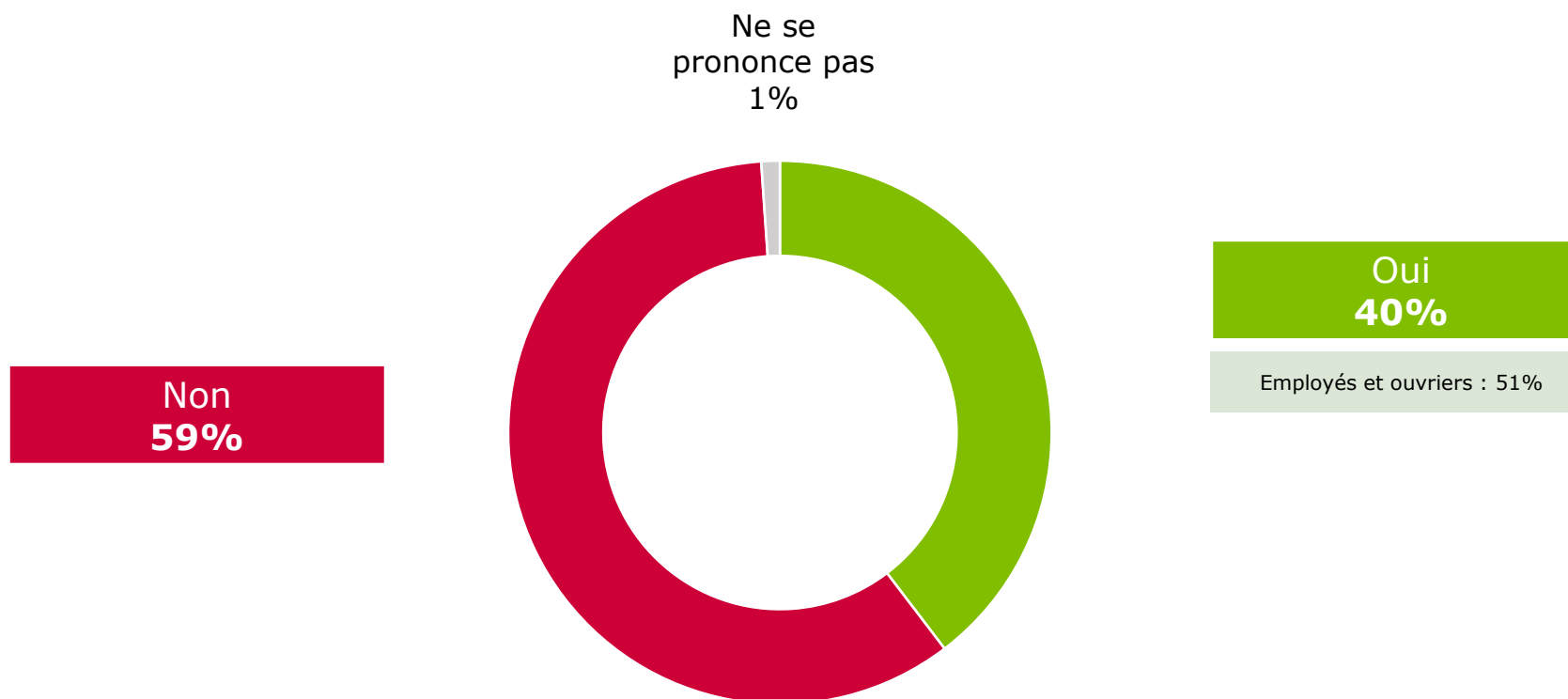
Base : A tous

	ST IMPORTANT	Résultats significativement supérieurs à la moyenne	Résultats significativement inférieurs à la moyenne	Très bonne connaissance des dispositifs sur la fin de vie
Le soulagement de votre souffrance physique (douleur, difficultés à respirer...)	88%	Femmes : 93%	Ne sentent pas concernés : 86% Hommes : 82% Diplôme inférieur au Bac : 84%	92%
La prise en compte des besoins de vos proches	85%	Moins de 35 ans : 91% Femmes : 89%	Hommes : 81% Diplôme inférieur au Bac : 81%	92%
Le fait d'être assuré du respect de vos volontés	83%	25-34 ans : 89% Diplôme ≥ Bac+3 : 88% Femmes : 87%	Ne sentent pas concernés : 81% Hommes : 80% Diplôme inférieur au Bac : 79%	89%
Le soulagement de votre souffrance psychique (angoisse, tristesse...)	77%	25-34 ans : 86% Diplôme ≥ Bac+3 : 84% Femmes : 84%	Ne sentent pas concernés : 74% Diplôme inférieur au Bac : 72% Hommes : 70%	90%
La possibilité de discuter du moment de votre décès	61%	35-49 ans : 68% Femmes : 64%	Hommes : 58% Ne sentent pas concernés : 54% Diplôme inférieur au Bac : 53%	75%
La prise en compte de vos besoins spirituels (vos croyances/votre religion)	49%	Moins de 35 ans : 64% Femmes : 57%	Hommes : 41%	50%
Votre maintien en vie le plus longtemps possible	45%	Moins de 35 ans : 53% Ne sentent pas concernés : 48%		37%

Si le maintien en vie le plus longtemps possible a une importance pour moins de la moitié des Français dans le cas d'un décès prévisible, celle-ci apparaît également conditionnée : les répondants reverraient majoritairement cette importance à la baisse s'ils n'étaient plus en capacité d'interagir et de communiquer avec leurs proches

Votre maintien en vie le plus longtemps possible serait-il un critère aussi important si vous n'étiez plus en capacité d'interagir et de communiquer avec vos proches ?

Base : A ceux qui considèrent que le maintien en vie le plus longtemps possible est important (445 répondants)



ENSEIGNEMENTS

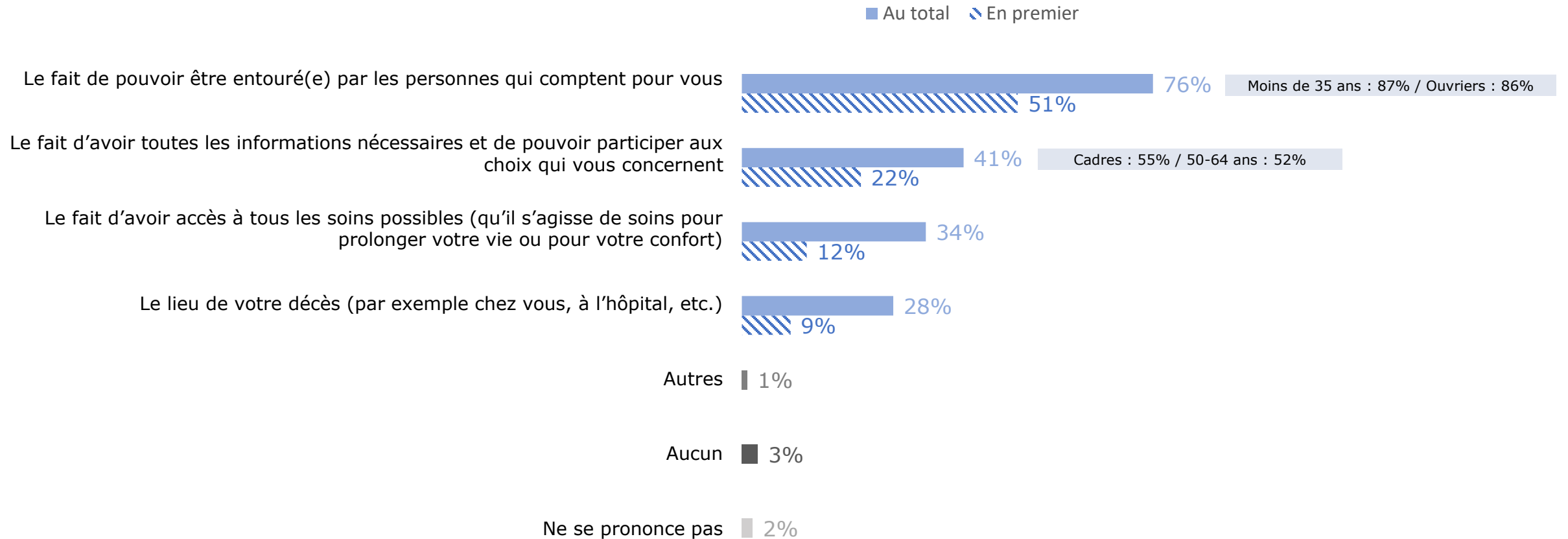
- Dans le cas d'un décès prévisible à court ou moyen terme, **une large majorité de Français accorde de l'importance au soulagement des souffrances dans leur fin de vie**, à l'inverse d'un maintien en vie le plus longtemps possible. Les répondants attribuent la plus haute importance au soulagement de leur souffrance physique, mais accordent également très majoritairement de l'importance à la prise en compte des besoins de leurs proches, le fait d'être assuré du respect de leurs volontés, et le soulagement de leur souffrance psychique.
- La **possibilité de discuter du moment de leur décès** est également considérée comme globalement importante pour une majorité de répondants.
- Sur ces différents points (soulagement de la souffrance, prise en compte des besoins des proches, respect des volontés, discuter du moment du décès) **les répondants apparaissent d'autant plus demandeurs pour leur fin de vie qu'ils connaissent bien les dispositifs d'accompagnement existants**. Les jeunes accordent également une forte importance à ces dimensions, tout en ayant un rapport plus distant au sujet de la fin de vie.
- La prise en compte de leurs besoins spirituels est nettement moins considérée comme importante, tout comme le maintien en vie le plus longtemps possible.
- **L'importance accordée au maintien en vie le plus longtemps possible est également conditionnée** : les personnes estimant comme important leur maintien en vie le plus longtemps possible déclarent majoritairement que cela ne serait pas un critère aussi important si elles n'étaient plus en capacité d'interagir et de communiquer avec leurs proches.

III. Une aspiration au familial :
une fin de vie souhaitée au
domicile, avec l'entourage

Dans le cadre de la fin de vie, être entouré par ses proches est ce qui apparaît comme le plus important pour la majorité des Français, devant la capacité à décider ou avoir les soins adéquats

Parmi les éléments suivants, quel est pour vous le plus important dans le cadre de votre fin de vie ?

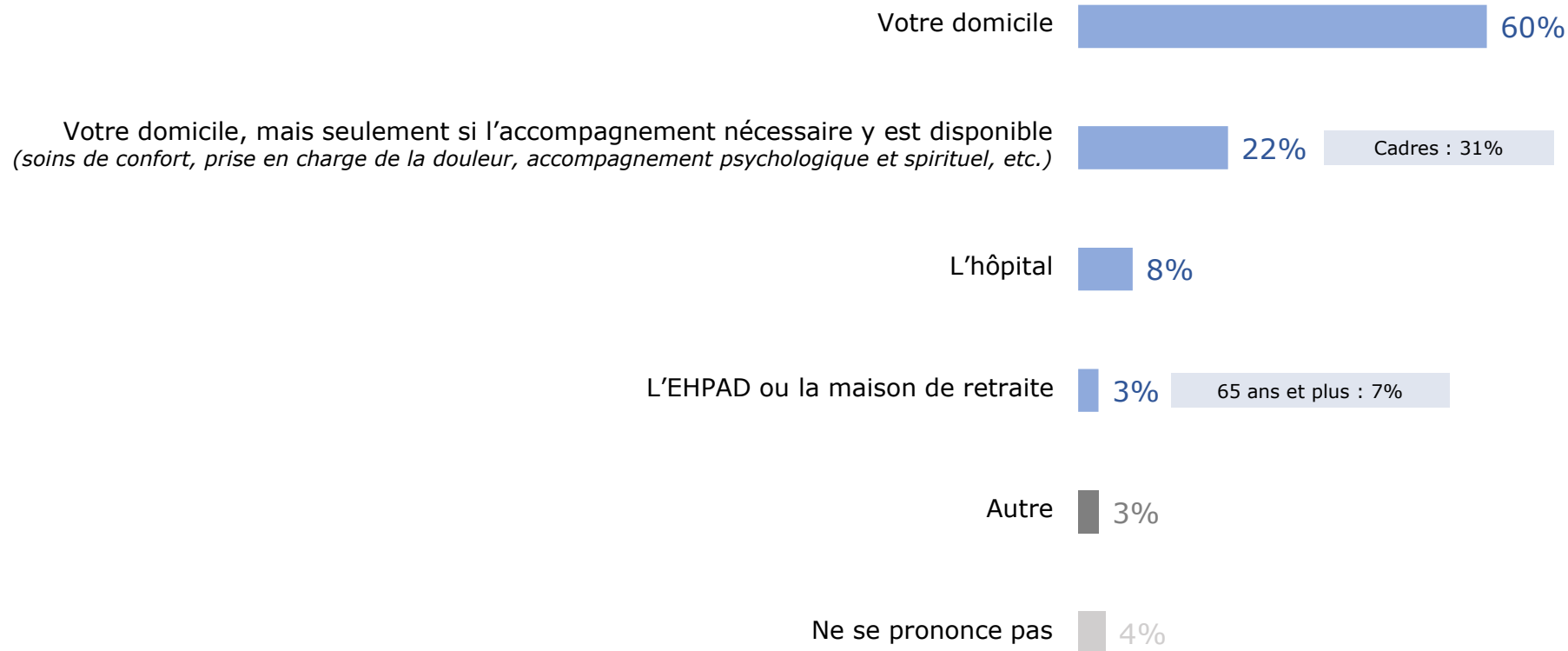
Base : à tous



Le domicile est le lieu préféré d'une majorité de Français pour finir leurs jours, même sans équipement spécifique. Un Français sur cinq conditionne ce lieu à l'accompagnement disponible

Quel serait a priori, pour vous, l'endroit où vous préféreriez finir vos jours ?

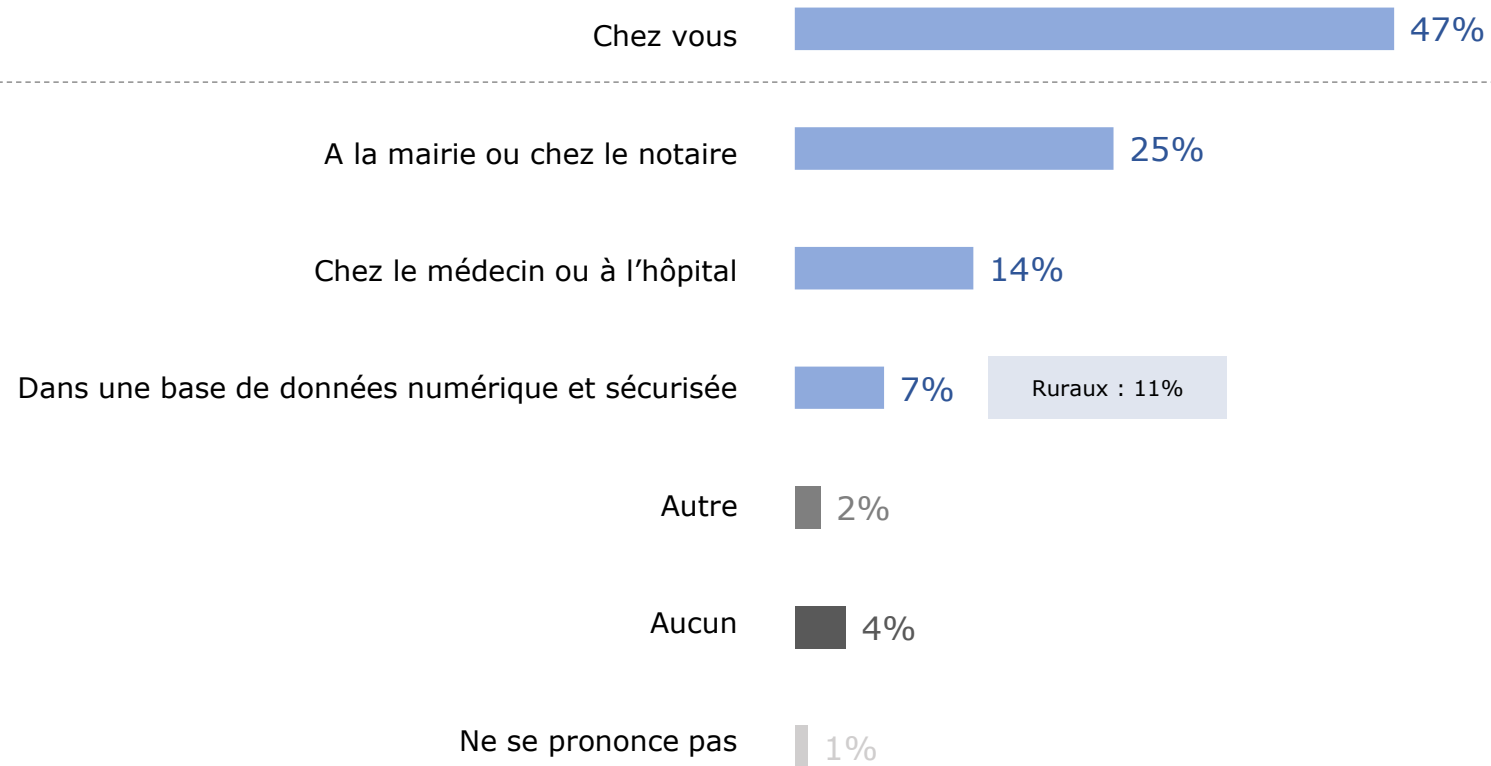
Base : à tous



En majorité relative, les Français préféreraient déposer chez eux leurs préférences concernant leur fin de vie, à l'inverse d'un recueil plus impersonnel ou plus formel

Où souhaiteriez-vous que vos préférences concernant votre fin de vie soient déposées ?

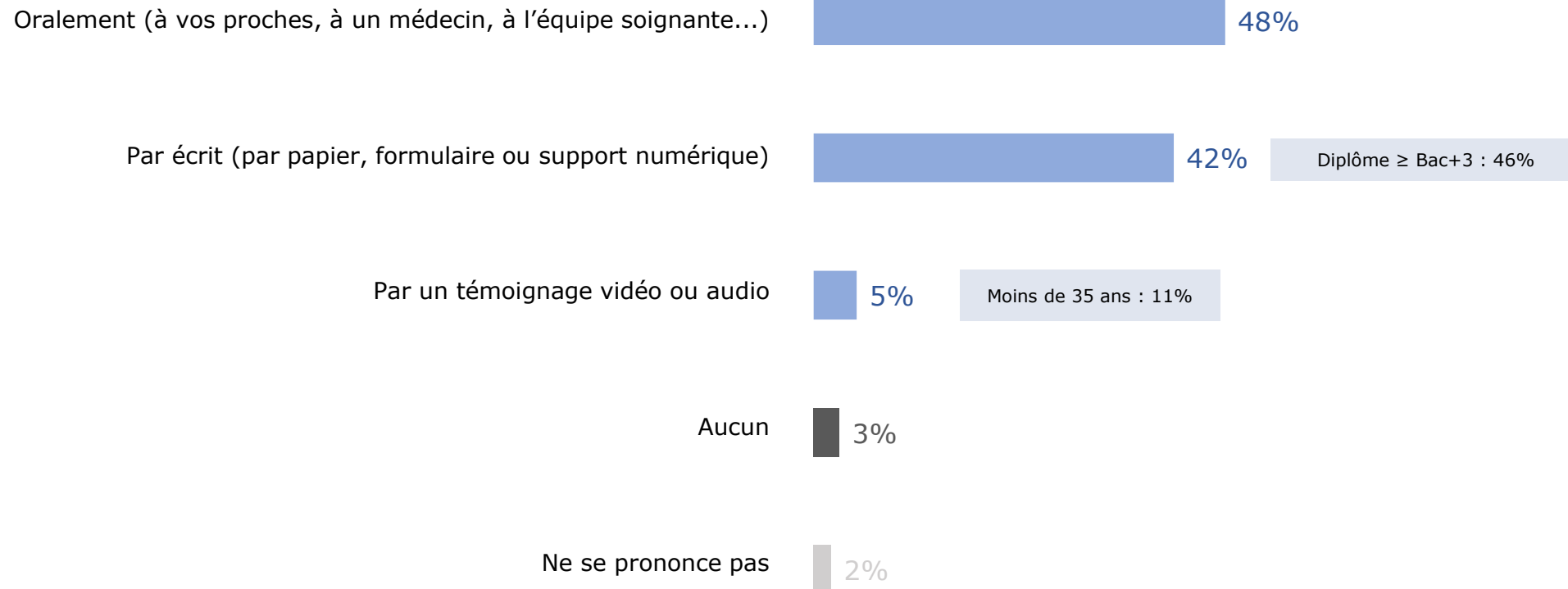
Base : à tous



Une tendance à préférer transmettre oralement les préférences concernant la fin de vie

Par quel moyen préféreriez-vous transmettre vos préférences concernant votre fin de vie ?

Base : à tous



ENSEIGNEMENTS

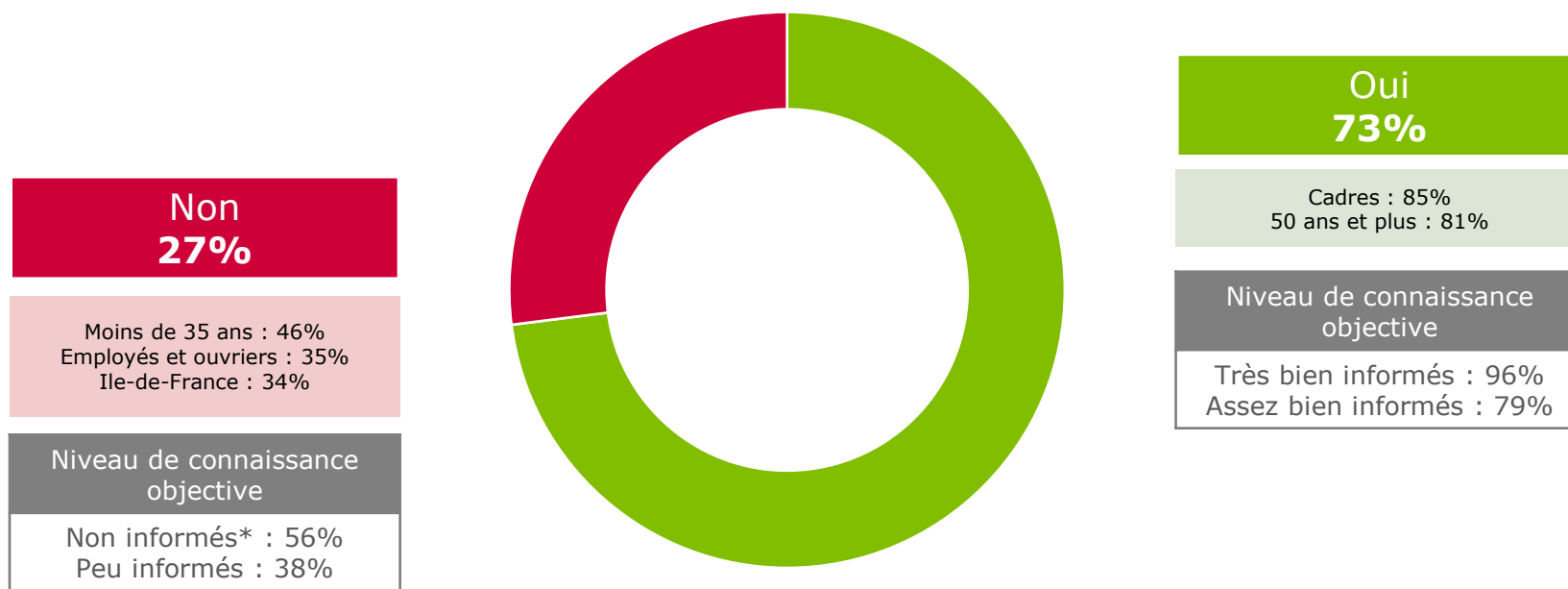
- En termes de **préférences pour leur fin de vie**, les Français semblent **privilégier en priorité un univers qui leur est familier, rassurant, connu**.
- Ils tendent ainsi à accorder le plus d'importance au fait de pouvoir **être entourés par les personnes qui comptent pour eux**, avant la capacité à décider ou avoir tous les soins adéquats.
 - Les Français préféreraient également majoritairement **finir leurs jours à leur domicile**, y compris sans équipement spécifique, par rapport aux autres lieux (hôpital, EHPAD, autre) moins personnels.
- Cette préférence se remarque également dans le lieu préféré par les Français pour **déposer leurs préférences** concernant leur fin de vie : **une majorité relative d'entre eux privilégierait leur domicile**. La mairie ou le notaire, le médecin ou l'hôpital, une base de données numérique et sécurisée : ces lieux plus impersonnels ou plus formels sont ainsi moins cités.
 - S'agissant du moyen de **transmettre leurs préférences** concernant leur fin de vie, les Français tendent à privilégier également un mode moins formel, soit une **transmission orale** par rapport à l'écrit. Le témoignage vidéo ou audio suscite peu d'attrait, mais est plus envisagé chez les jeunes.

IV. Une connaissance inégale des dispositifs législatifs encadrant la fin de vie

Une assez bonne conscience du fait que la fin de vie est encadrée par la loi en France : près des trois quarts des Français déclarent le savoir

Savez-vous qu'en France, la fin de vie est encadrée par la loi ?

Base : A tous



*Score aux 8 questions de connaissance objective sur les dispositifs

Non informés : 0 à 1 bonne réponse

Peu informés : 2 à 3 bonnes réponses

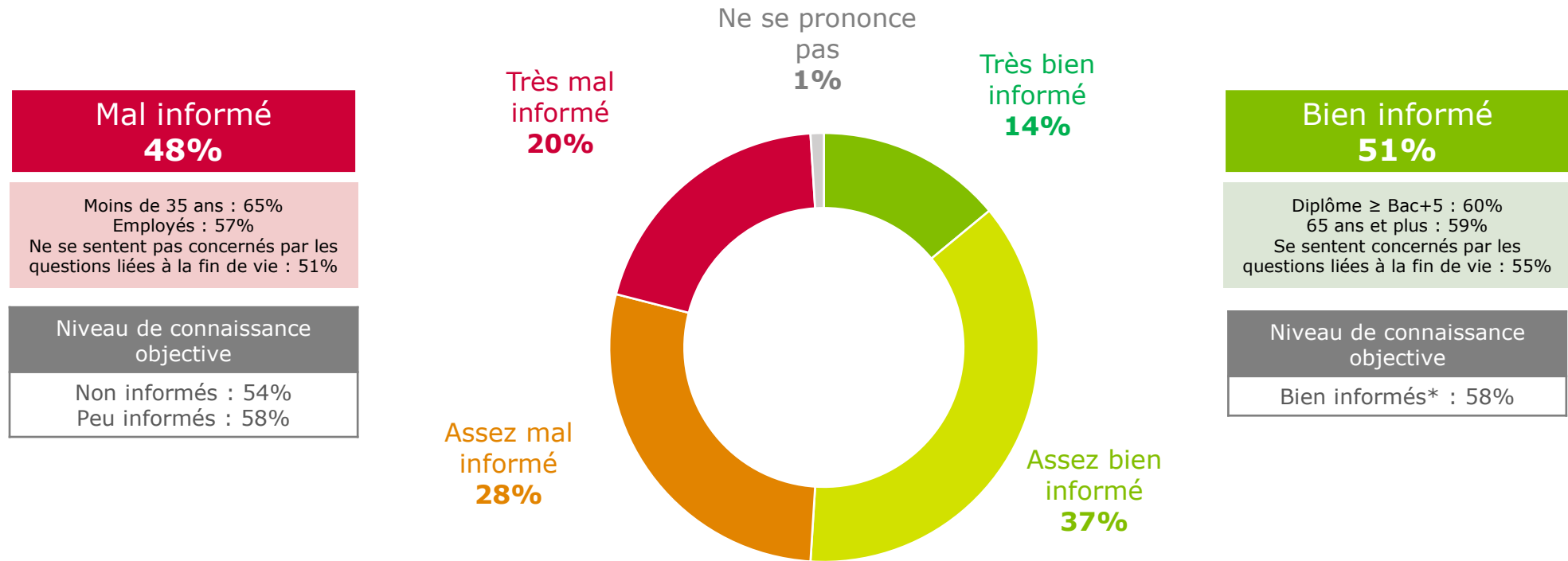
Assez bien informés : 4 à 5 bonnes réponses

Très bien informés : 6 à 8 bonnes réponses

Néanmoins, à peine un Français sur deux s'estime bien informé sur les modalités de la fin de vie en France

En France la fin de vie est encadrée. Diriez-vous que vous êtes bien ou mal informé sur les modalités de la fin de vie en France ?

Base : A tous



Score aux 8 questions de connaissance objective sur les dispositifs

Non informés : 0 à 1 bonne réponse

Peu informés : 2 à 3 bonnes réponses

Assez bien informés : 4 à 5 bonnes réponses

Très bien informés : 6 à 8 bonnes réponses

• Sous-total bien informés : 4 à 8 bonnes réponses. Parmi les personnes étant globalement bien informées de manière objective, 58% d'entre elles se sentent bien informées.

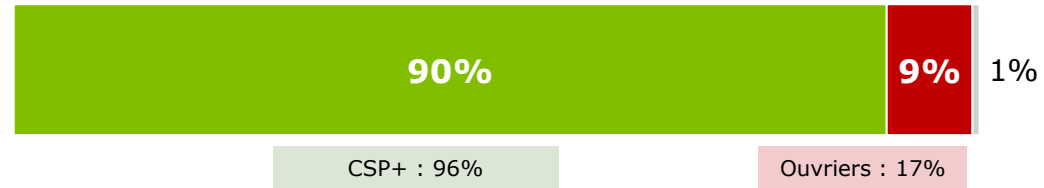
• A l'inverse, parmi les répondants qui se sentent bien informés, 21% d'entre eux ont objectivement une très bonne connaissance (6 à 8 bonnes réponses).

Le droit de refuser un traitement proposé par un médecin est très largement connu, bien plus que le droit détenu par un médecin de refuser un traitement

Pensez-vous que ... ?

Base : A tous

Vous avez le droit de refuser un traitement, des soins ou des examens que le médecin vous propose



Un médecin a le droit de vous refuser un traitement, des soins ou des examens qu'il trouve inutiles et/ou disproportionnés

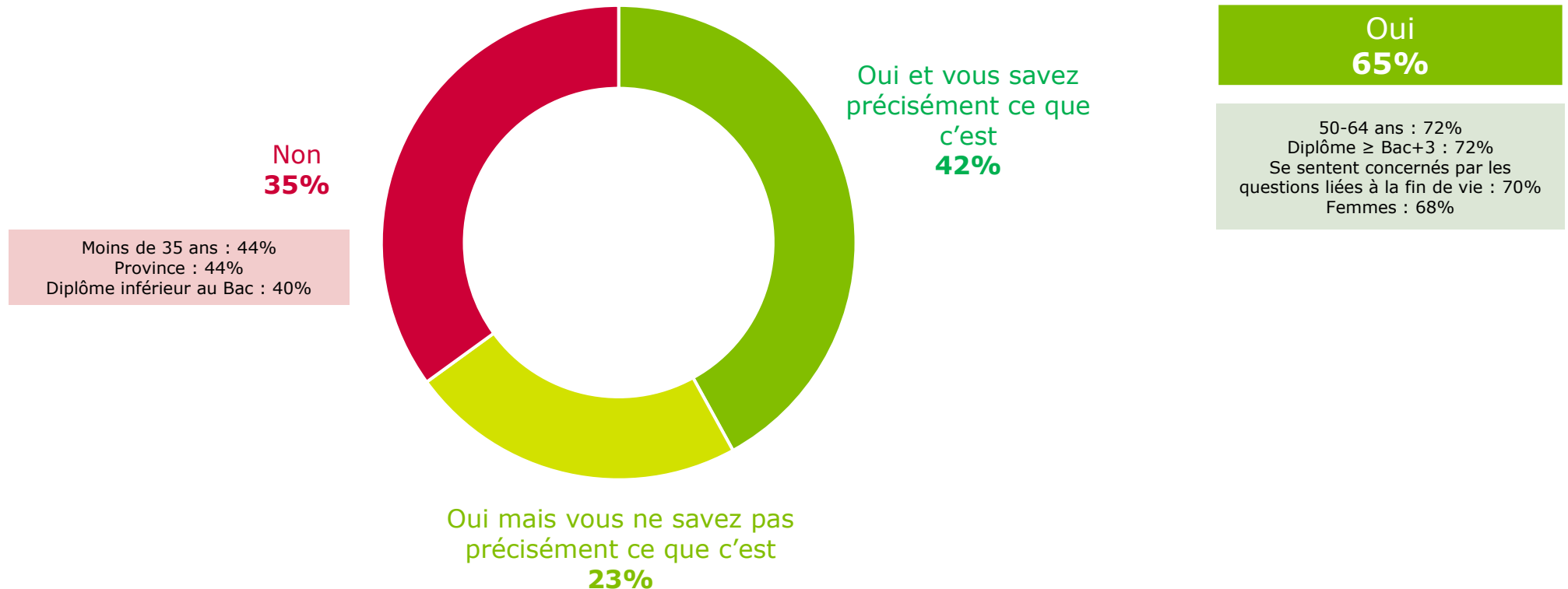


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

La notion de « personne de confiance » apparaît globalement connue des deux tiers des Français, mais cette connaissance est souvent imprécise

Savez-vous ce que la loi définit comme « personne de confiance » ?

Base : A tous



La majorité des répondants déclarant connaître la notion de « personne de confiance » la définissent correctement ; mais un répondant sur cinq fait une confusion

Quel est selon vous le rôle de la personne de confiance dans le cadre de la fin de vie ? C'est la personne ...

Base : à ceux qui savent ce que la loi définit comme « personne de confiance » (647 répondants)

Qui transmet vos volontés, si vous êtes en incapacité de vous exprimer

77%

Diplôme ≥ Bac+3 : 87%
Professions intermédiaires : 85%
35-49 ans : 84%
Se sentent concernés par les questions liées à la fin de vie : 82%

Que l'on doit prévenir en cas d'urgence

22%

Diplôme inférieur au Bac : 36%

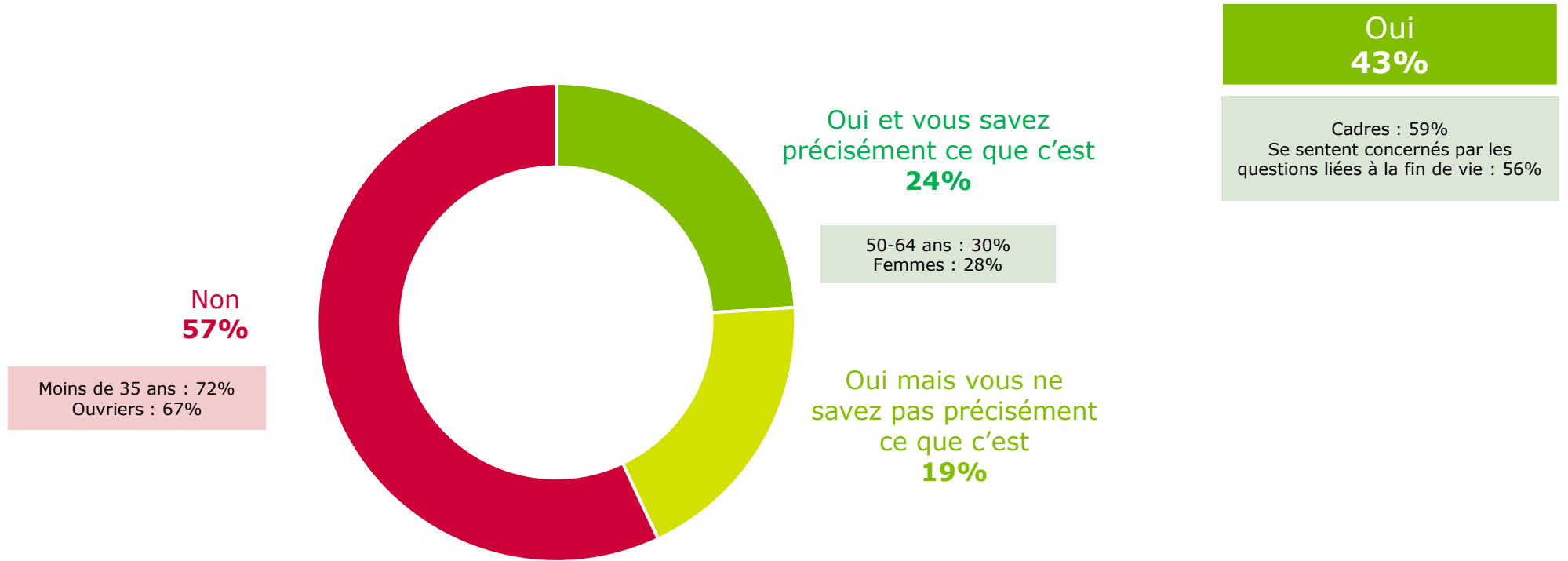
Ne se prononce pas

1%

Le terme de « directives anticipées » est moins connu : moins d'un Français sur deux le connaît globalement, et à peine un Français sur quatre sait précisément ce dont il s'agit

Connaissez-vous le terme de « directives anticipées » ?

Base : A tous



L'objectif des directives anticipées est connu par une majorité de répondants déclarant connaître ce terme

Quel est selon vous l'objectif des directives anticipées ?

Base : à ceux qui connaissent le terme de « directives anticipées » (433 répondants)

Permettre au médecin de connaître et respecter vos volontés pour votre fin de vie si un jour vous n'êtes plus capable de vous exprimer

59%

CSP+ : 70%
Se sentent concernés par les questions liées à la fin de vie : 68%

Permettre d'exprimer vos volontés pour après votre mort

21%

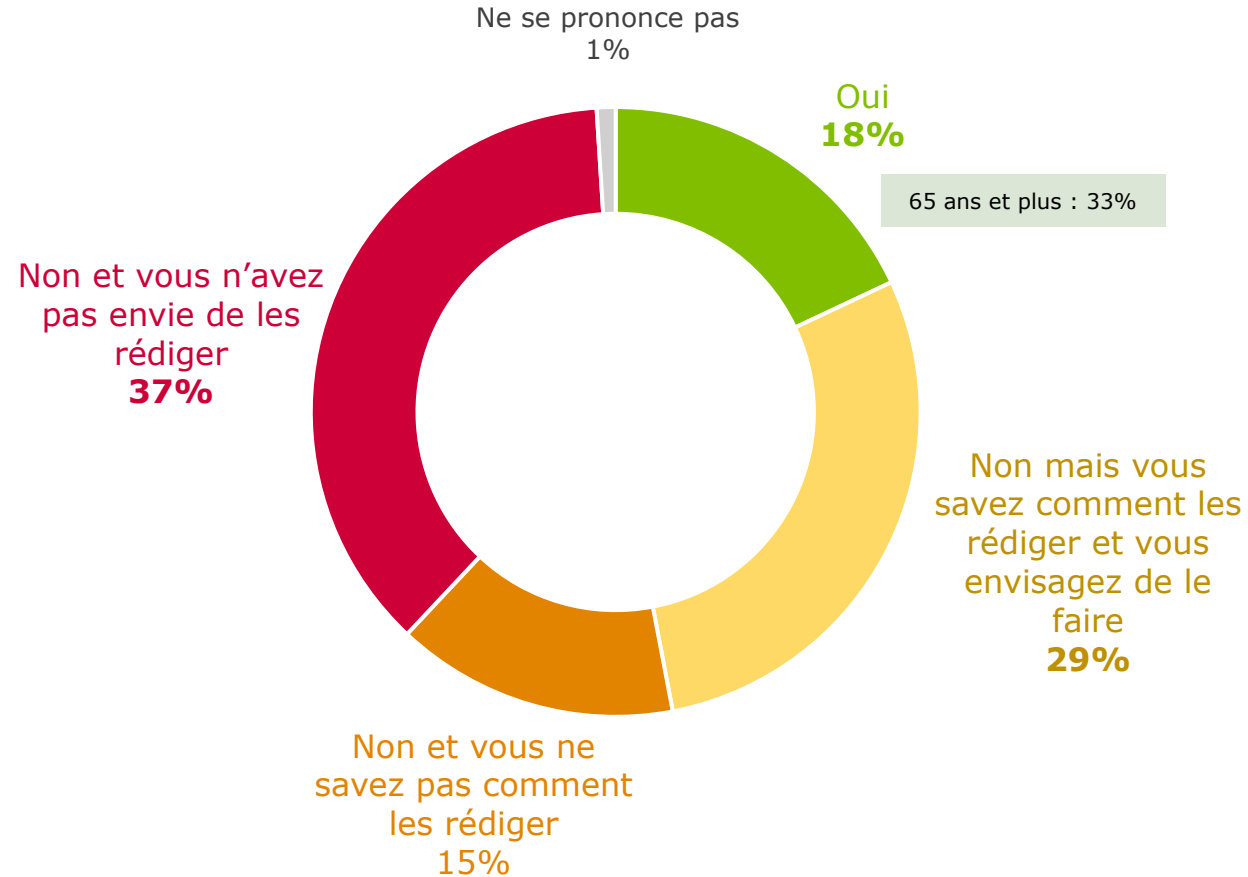
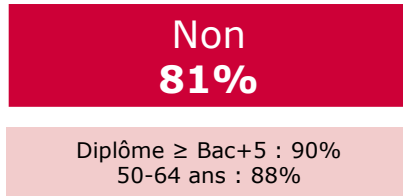
Permettre au médecin de connaître et respecter vos volontés pour votre fin de vie même si vous êtes capable de vous exprimer

20%

Une réticence marquée : la plupart des personnes connaissant le terme de « directives anticipées » n'ont pas rédigé celles-ci, et plus d'un tiers d'entre elles ne souhaitent pas le faire

Avez-vous rédigé vos directives anticipées ?

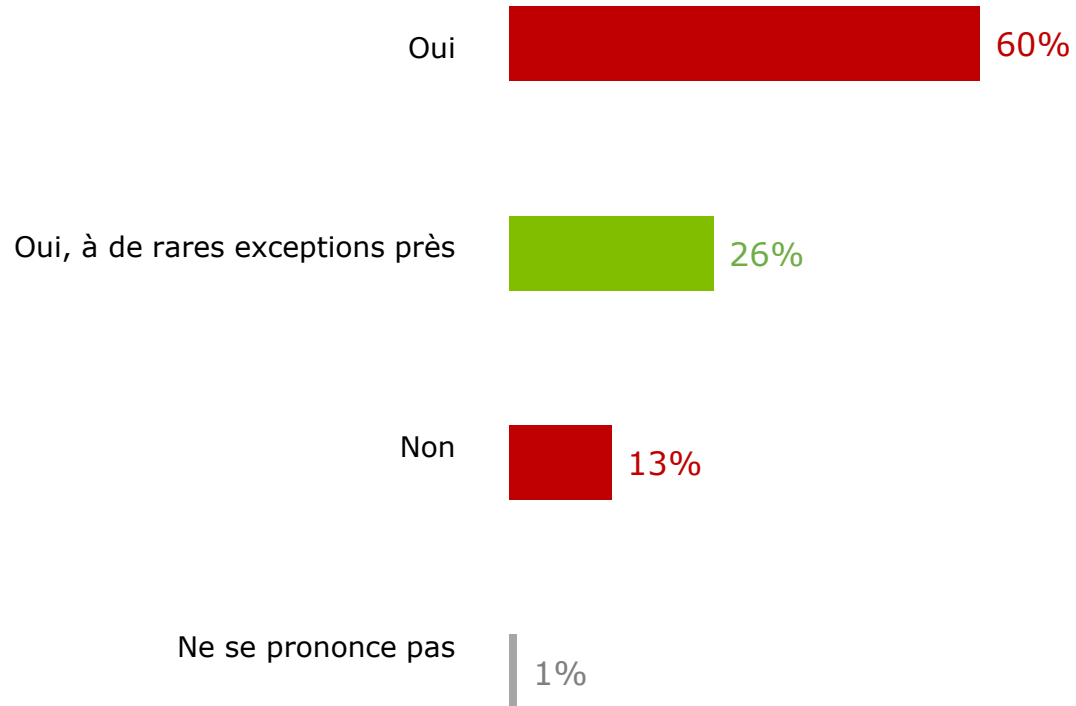
Base : à ceux qui connaissent le terme de « directives anticipées » (433 répondants)



Relativement peu de répondants connaissant le terme de directives anticipées savent que le médecin doit tenir compte de celles-ci lorsque le patient ne peut plus s'exprimer, mais à certaines exceptions

Pensez-vous que le médecin est obligé de tenir compte des directives anticipées dans la situation où le patient n'est plus en capacité de s'exprimer ?

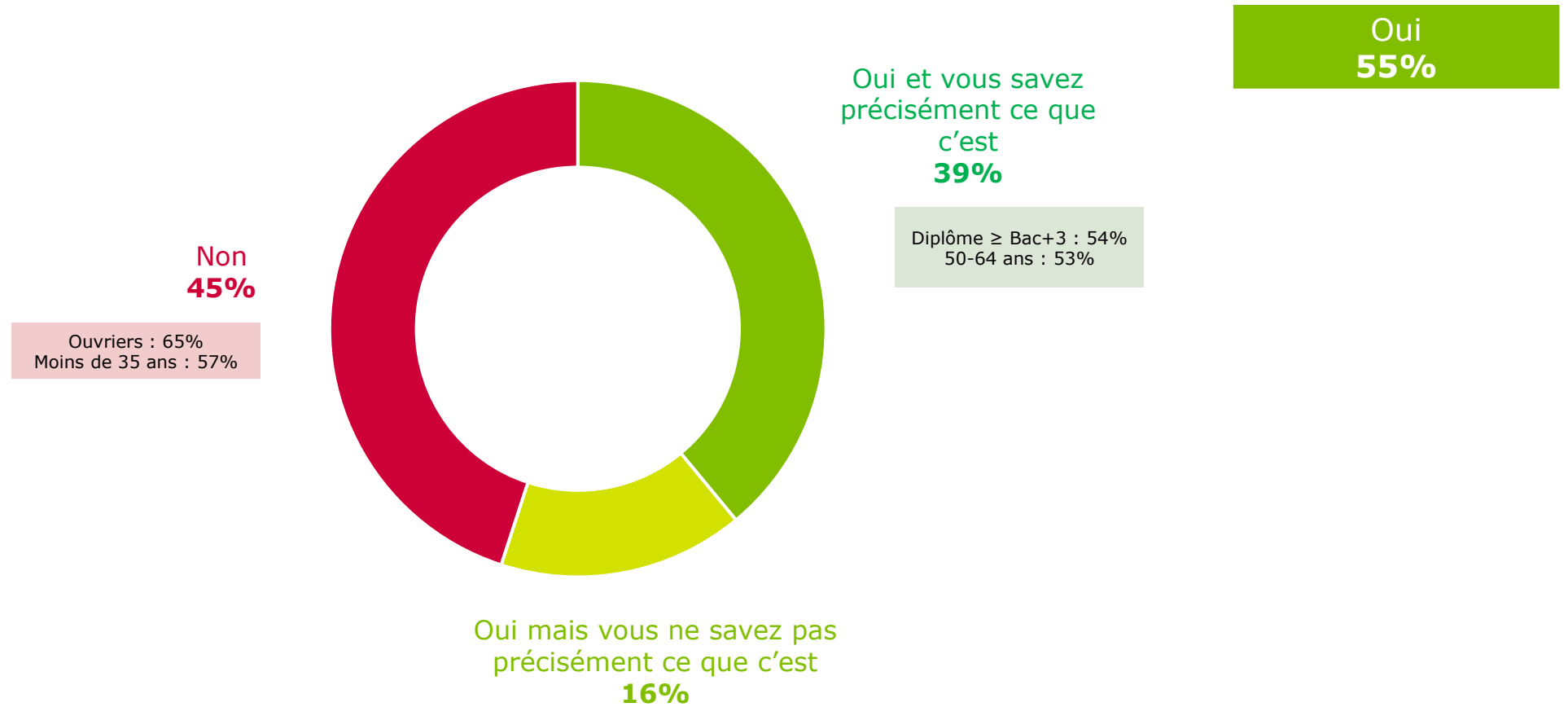
Base : à ceux qui connaissent le terme de « directives anticipées » (433 répondants)



La sédation profonde et continue jusqu'au décès est là aussi un terme méconnu : près de la moitié des Français ne connaissent pas ce terme

Connaissez-vous le terme de « sédation profonde et continue jusqu'au décès » ?

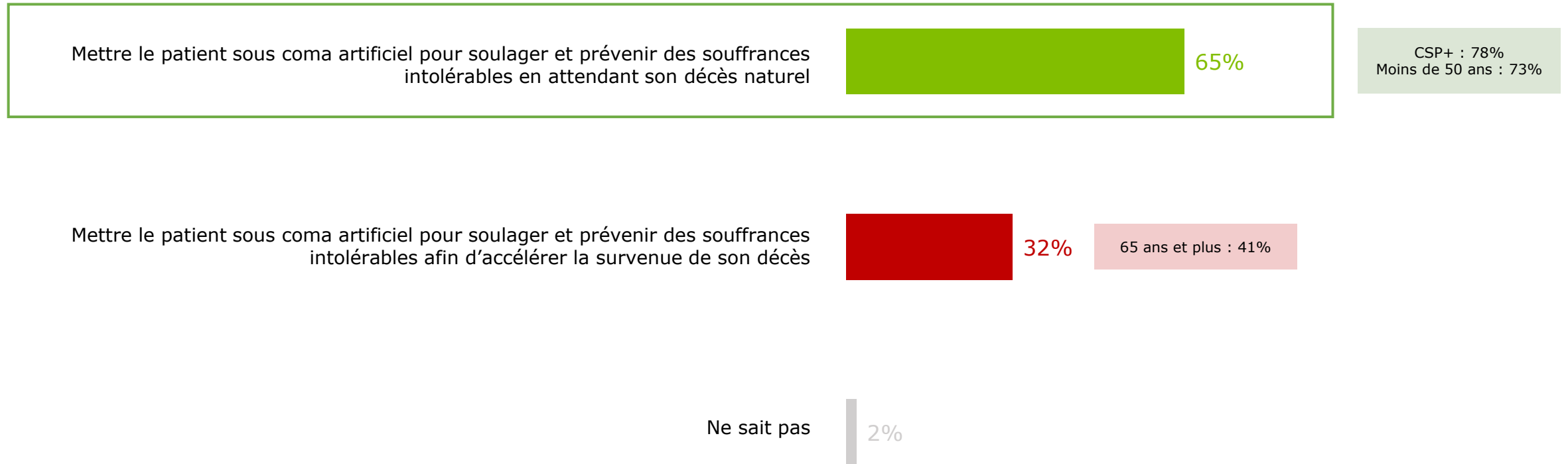
Base : A tous



La « sédation profonde et continue jusqu'au décès » est majoritairement associée à l'attente du décès naturel par les personnes connaissant le terme, plutôt que l'accélération de sa survenue

Quel est selon vous l'objectif de la sédation profonde et continue jusqu'au décès ?

Base : à ceux qui connaissent le terme « sédation profonde et continue jusqu'au décès » (556 répondants)



Une certaine méconnaissance du motif d'accès à la sédation profonde et continue. Moins d'un Français sur deux estime qu'elle peut être demandée pour tout type de souffrance intolérable

La sédation profonde et continue est une procédure qui permet d'entraîner chez un patient une altération de la conscience par coma artificiel et ce jusqu'à son décès. Elle a été reconnue par la loi comme un droit que les patients atteints d'une maladie incurable peuvent exercer sous certaines conditions pour être soulagés de leurs souffrances.

Pensez-vous qu'il est possible de demander une sédation profonde et continue jusqu'au décès ...

Base : à tous

Pour soulager des souffrances intolérables, qu'elles soient physiques, psychiques ou existentielles

46%

Moins de 35 ans : 56%
Femmes : 50%

Pour soulager des souffrances physiques intolérables

43%

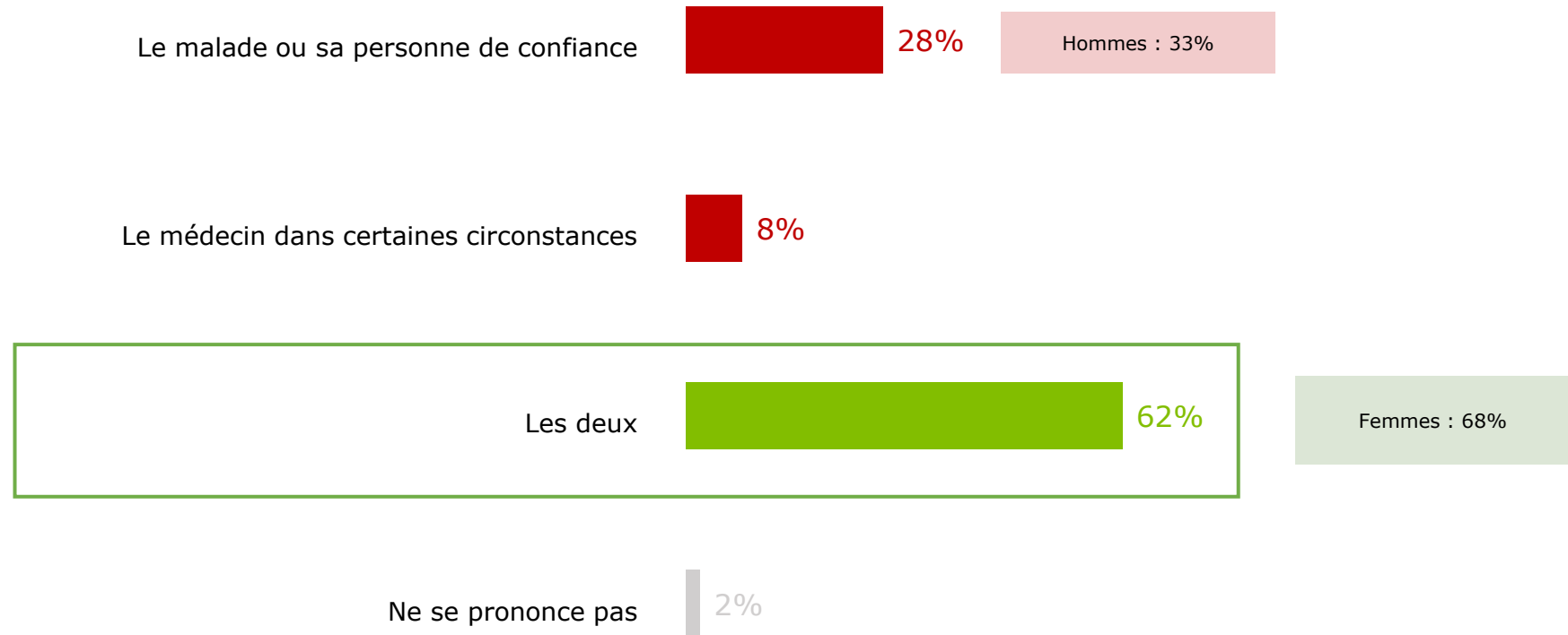
Ne se prononce pas

11%

Plus d'un Français sur deux estime que l'accès à la sédation profonde et continue peut être demandé à la fois par le malade et par le médecin

Qui selon vous peut demander l'accès à la sédation profonde et continue ?

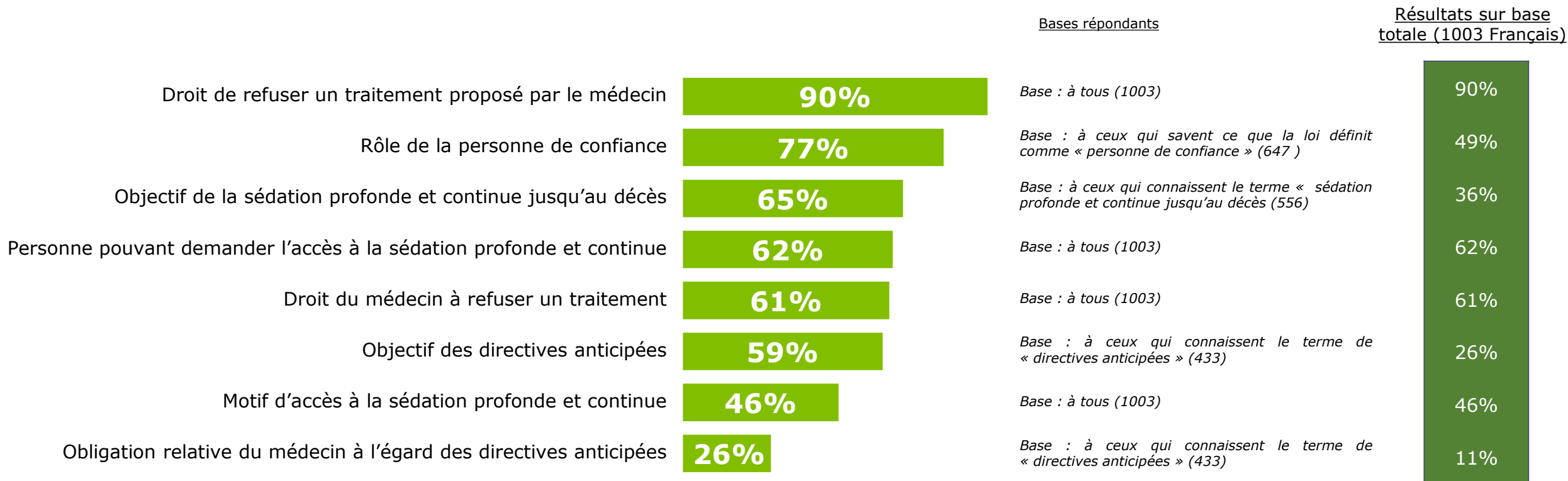
Base : à tous



Récapitulatif de la connaissance objective des dispositifs législatifs encadrant la fin de vie en France

Score de bonnes réponses aux questions de connaissance objective

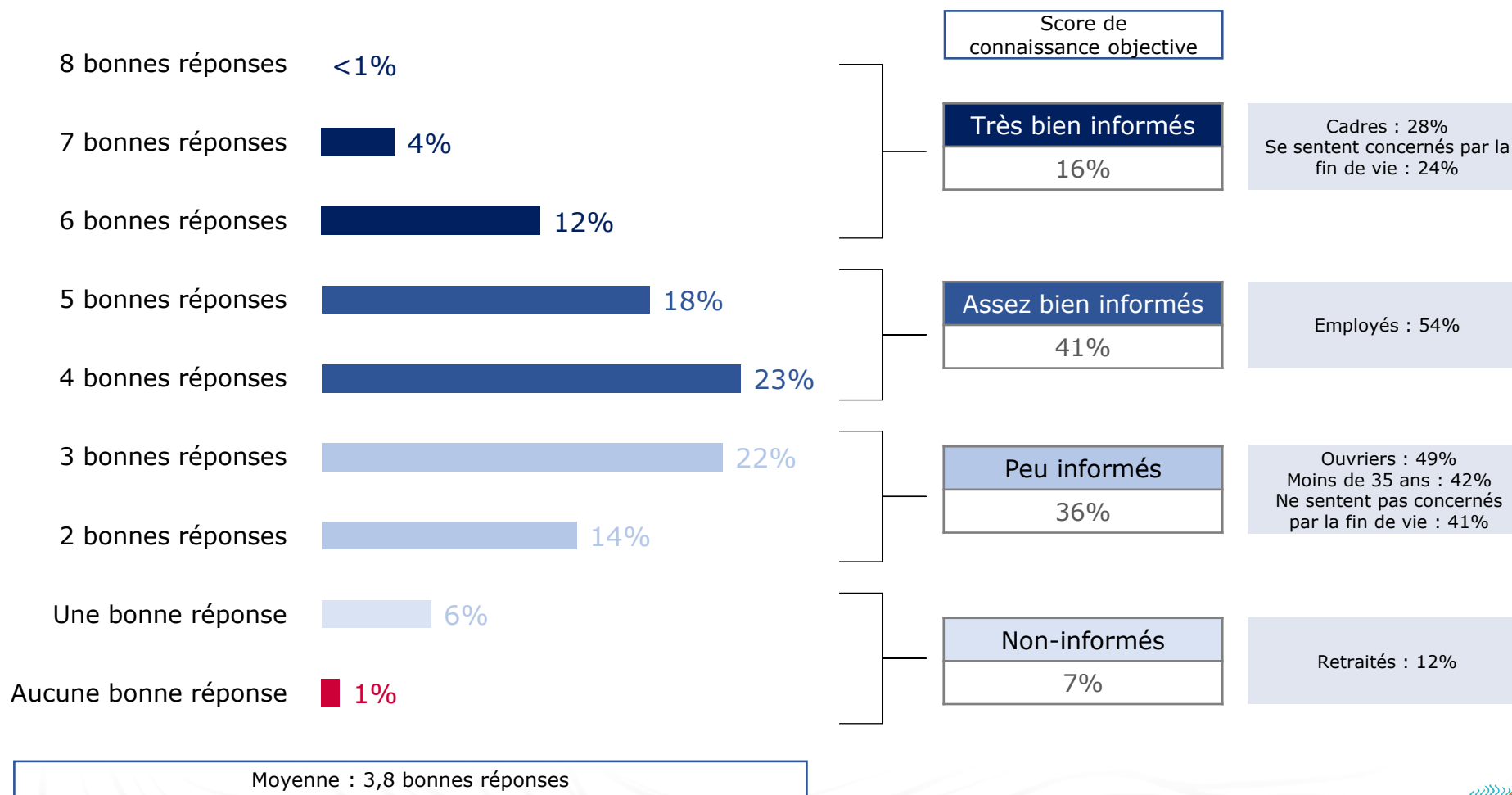
Bases multiples



Un niveau de connaissance à améliorer globalement : une connaissance moyenne des dispositifs

Score de bonnes réponses aux questions de connaissance objective

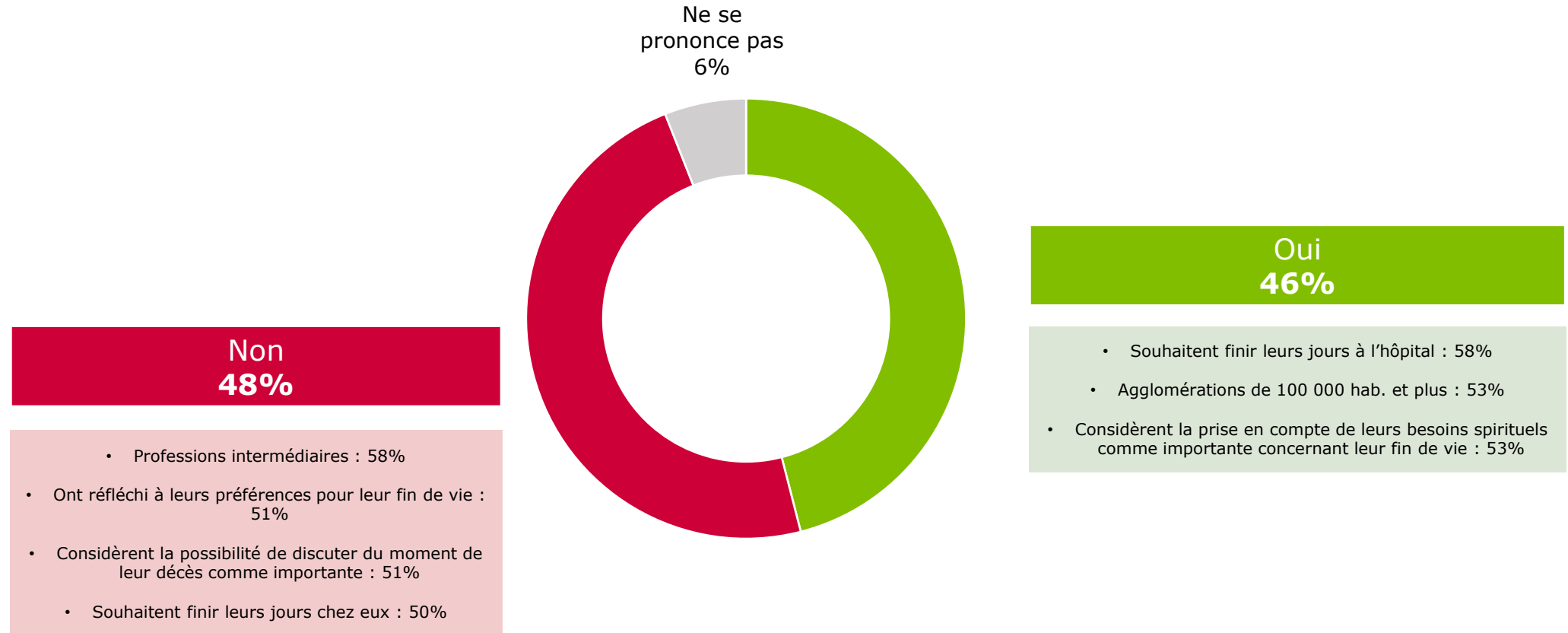
Base : à tous



Des Français globalement partagés à l'égard des lois actuelles concernant la fin de vie, y compris selon le lieu souhaité pour la fin de vie

Pensez-vous que les lois actuelles concernant la fin de vie garantissent le respect de vos volontés et préférences pour votre fin de vie ?

Base : A tous

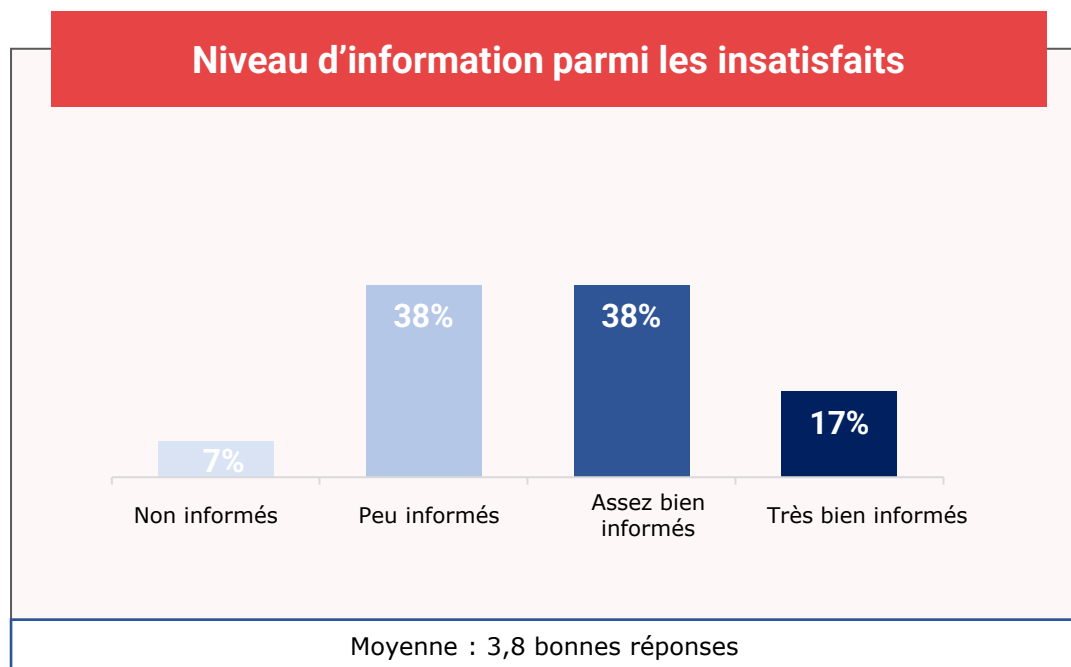


Un niveau d'information assez similaire entre les personnes qui se sentent en accord avec les lois actuelles sur la fin de vie, et celles qui ne le sont pas

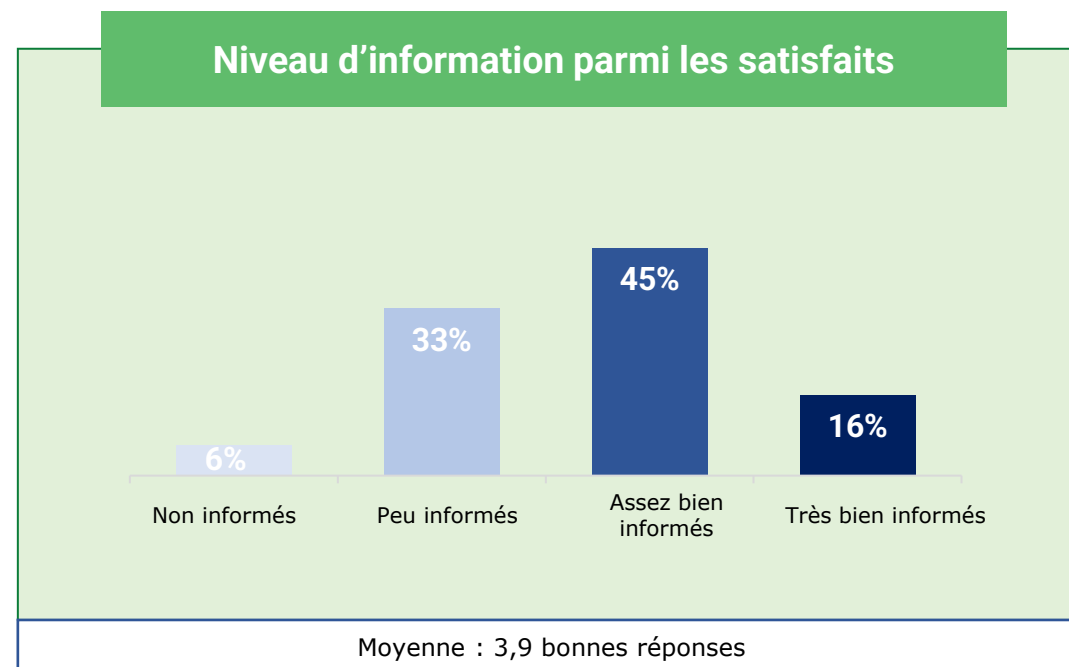
Pensez-vous que les lois actuelles concernant la fin de vie garantissent le respect de vos volontés et préférences pour votre fin de vie ?

Base : A tous

NIVEAU D'INFORMATION AUPRÈS DES RÉPONDANTS INSATISFAITS DES LOIS ACTUELLES



NIVEAU D'INFORMATION AUPRÈS DES RÉPONDANTS SATISFAITS DES LOIS ACTUELLES



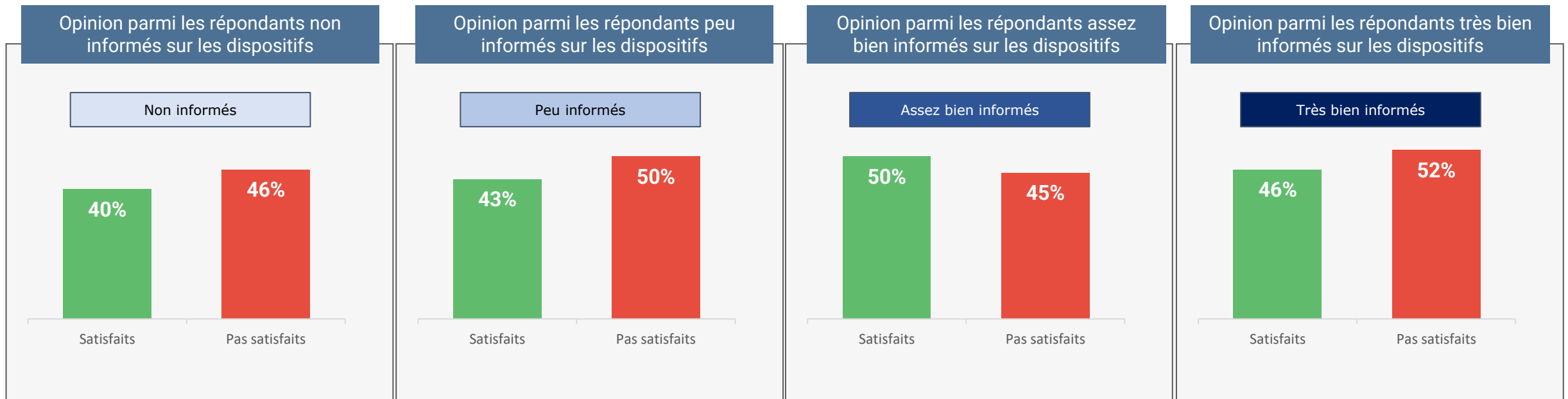
Score aux 8 questions de connaissance objective sur les dispositifs
Non informés : 0 à 1 bonne réponse
Peu informés : 2 à 3 bonnes réponses
Assez bien informés : 4 à 5 bonnes réponses
Très bien informés : 6 à 8 bonnes réponses
Moyenne mesurée : 3,82 bonnes réponses

Un regard critique à l'égard de la loi, indépendamment du niveau de connaissance des dispositifs (excepté pour les assez bien informés)

Pensez-vous que les lois actuelles concernant la fin de vie garantissent le respect de vos volontés et préférences pour votre fin de vie ?

Base : A tous

SATISFACTION SUR LES LOIS ACTUELLES SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE OBJECTIVE



Score aux 8 questions de connaissance objective sur les dispositifs

Non informés : 0 à 1 bonne réponse

Peu informés : 2 à 3 bonnes réponses

Assez bien informés : 4 à 5 bonnes réponses

Très bien informés : 6 à 8 bonnes réponses

ENSEIGNEMENTS

- En termes de connaissances autour de la fin de vie, les Français apparaissent de prime abord avoir une **assez bonne conscience du fait que la fin de vie est encadrée par la loi** en France ; c'est le cas des trois quarts d'entre eux.
- Dans le détail, **le besoin d'information apparaît important** : seul un Français sur deux s'estime bien informé sur les modalités de la fin de vie en France.
 - Un **décalage** se remarque également **entre leur sentiment de connaissance et leur connaissance réelle** sur les dispositifs législatifs encadrant la fin de vie.
- En déclaratif, si la notion de personne de confiance est connue, sa connaissance est peu précise. Les directives anticipées et la sédation profonde et continue sont des termes relativement peu connus.
- En pratique, **les questions de connaissance objective montrent que les dispositifs sont parfois mal connus**, à l'exception du droit de refuser un traitement proposé par le médecin – connu par une grande majorité de Français.
- Le motif d'accès à la sédation profonde et continue – c'est-à-dire la nature des souffrances permettant de formuler une demande d'accès – est connu de moins d'un Français sur deux.
 - Le **niveau de connaissance apparaît globalement à améliorer**, puisque **la part de répondants connaissant « très bien »** les dispositifs législatifs encadrant la fin de vie (6 à 8 bonnes réponses sur ces questions) **représente au global moins d'un Français sur cinq**.
- Sur **l'opinion à l'égard des lois actuelles concernant la fin de vie**, enfin, **les Français apparaissent globalement partagés** ; près d'un Français sur deux estime que les lois garantissent le respect de ses volontés et préférences pour sa fin de vie, et près d'un Français sur deux estime qu'elles ne le garantissent pas. **La satisfaction à l'égard de la loi diffère peu selon la connaissance qu'on en a**.
 - **Une opinion qui tend à être influencée par le lieu souhaité pour la fin de vie et par l'importance accordée aux besoins spirituels**. Les personnes souhaitant finir leurs jours chez elles tendent en effet davantage à considérer que les lois ne permettent pas de respecter leurs volontés pour leur fin de vie, à l'inverse des personnes privilégiant l'hôpital. **L'opinion à l'égard de la loi tend à être plus positive parmi les personnes considérant la prise en compte de leurs besoins spirituels comme importante** concernant leur fin de vie.

ANNEXES

Un sujet concernant : plus de 4 Français sur 10 déclarent avoir été confrontés dans la dernière année à la fin de vie d'un proche

Avez-vous été dans la dernière année confronté à la fin de vie d'une personne que vous considérez comme proche ?

Base : A tous



Une très grande majorité de Français se dit en bonne santé, mais moins d'une personne sur deux estime être en « très bonne » santé

Diriez-vous que vous êtes aujourd'hui ?

Base : A tous

